



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Sommaire

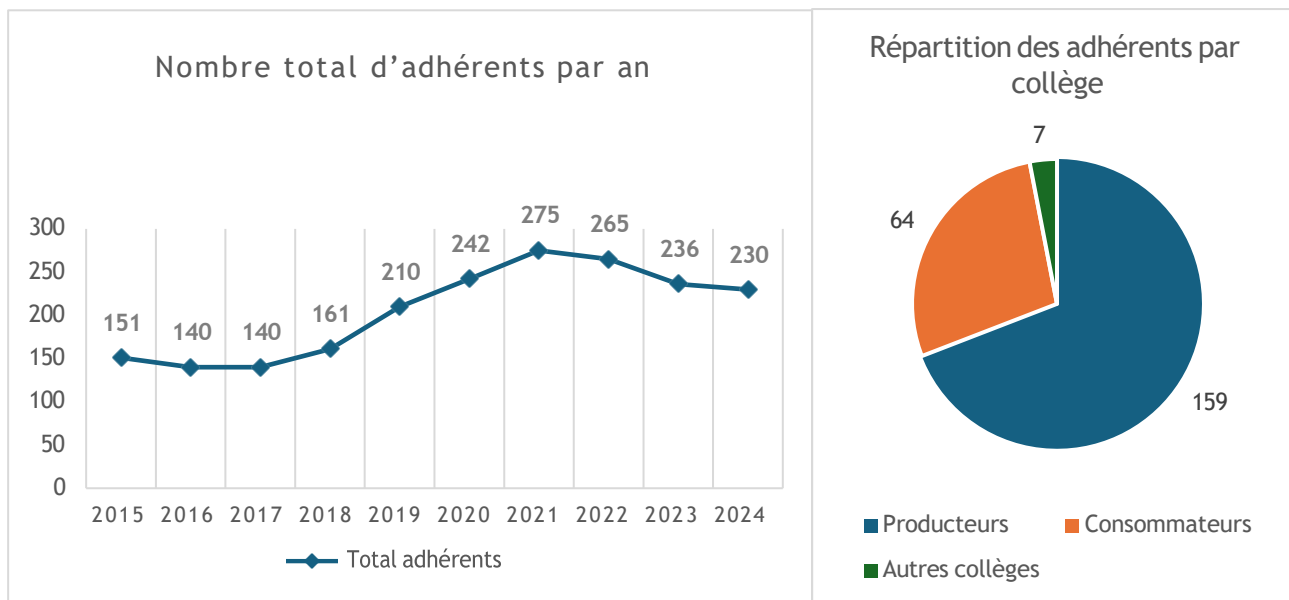
1. Les adhérents de l'association	2
2. Le Conseil d'administration	3
3. L'équipe salariée	4
4. Les chiffres clés de l'animation par province	5
5. La coordination territoriale de la labellisation.....	8
6. Autres missions et projets.....	13
7. Bilan global, enjeux et perspectives	14
Annexes	15

Rédaction du rapport : équipe salariée 2024

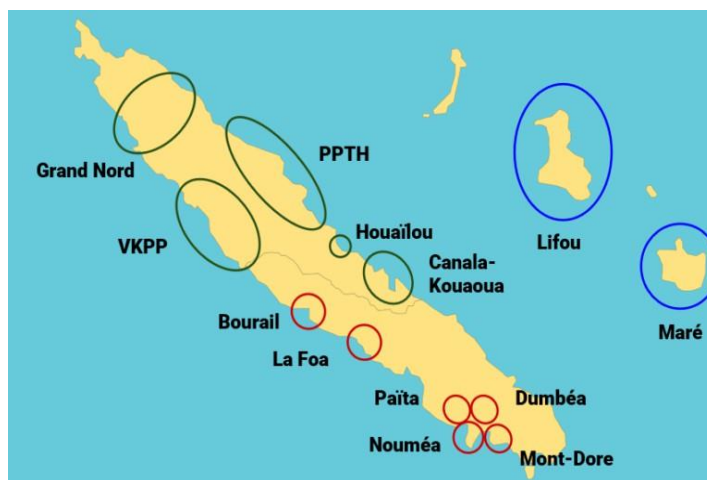
Crédits photos : Bio Calédonia, M.Reveilhac, T.Rouby

1. Les adhérents de l'association

Au 31/12/24, l'association compte **230 adhérents** à jour de leur cotisation annuelle dont 159 producteurs, 64 consommateurs et 7 adhérents d'autres collèges : transformateurs, distributeurs, associations.



Les adhérents sont répartis sur l'ensemble des provinces du territoire. Sur 2024, ils sont 34 en province des îles, 84 en province nord, 112 en province sud. Ils se réunissent en groupe local (GL). L'association compte **13 GL** :



Collectivement, les adhérents ont donné approximativement **4500 heures de bénévolat** sur 2024, en comptant l'implication en réunions de groupes locaux, en formations à l'inspection et inspections terrain, en assemblée générale, en groupes de travail, en réunions et diverses missions pour les administrateurs. Cela représente environ 2,9 ETP (équivalent temps plein) sur l'année. Merci à eux !

2. Le Conseil d'administration



L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 avril 2024 en réunissant 124 voix a permis, outre l'approbation des rapports d'activités et financier 2023 et une projection collective sur 2024, de renouveler pour partie les membres du Conseil d'administration (CA). Le nouveau CA a ensuite composé son Bureau (voir photo ci-dessus). Au total, en dehors de nombreux échanges informels les administrateurs ont été réunis sur 2024 à 5 reprises en format « CA ».



3. L'équipe salariée



L'équipe salariée est composée de (en partant de la gauche sur la photo ci-dessus) :

- Frédéric PALET, animateur province des îles (employé depuis 2017)
- Agathe BEZIER, coordinatrice (employée à la suite de Srian SADIMOEN depuis le 28/03/24)
- Ophélie BORIES, animatrice province nord (employée depuis 2019)
- Alizée BONNET, directrice (employée depuis le 02/01/24)
- Anne-Sophie HACHET, animatrice province sud (employée depuis le 15/01/24)

L'année 2024 a d'abord été placée sous le signe du **renouvellement de l'équipe salariée**, d'une **réorganisation**, et de la **montée en compétences** en particulier des nouveaux salariés (formations sujet agronomie, animation de réseaux agricoles, etc.). La nouvelle équipe a notamment coconstruit sa **feuille de route** (annexe 1) afin de clarifier et prioriser ses objectifs et actions, sur la base de nombreux retours adhérents et partenaires.

Voici à titre d'illustration un extrait du compte-rendu de la réunion de présentation de ce document à différents référents GL le 26/11/24 :

pour préciser ses missions sur la base de celles inscrites dans les Statuts de l'association (3 volets : labellisation, promotion du label, accompagnement à la mise en place de circuits de commercialisation). Il s'agit aussi d'essayer de dégager un maximum de temps sur la partie labellisation qui occupe actuellement quasiment l'équipe salariée et les adhérents, ce afin de pouvoir promouvoir le label et accompagner les producteurs qui le souhaitent à trouver/valoriser des circuits de distribution (préjudiciable pour la pérennité du label autrement). Cette feuille de route salariée a été produite sur la base de nombreux retours/avis adhérents (ateliers de l'Assemblée Générale 2024 notamment mais bien plus en amont l'ensemble des groupes de travail qui ont eu lieu ces dernières années sur différents sujets et autres

L'activité salarié aura également été marquée par la crise intervenue en Nouvelle-Calédonie à partir de mi-mai avec un **recours au chômage partiel** (réduction de l'activité et des déplacements au vu des difficultés de trésorerie).

4. Les chiffres clés de l'animation par province

➤ En province des îles loyauté

Le nombre d'adhérents de l'association en province des îles sur 2024 est de 34¹ (*voir détails en annexe 2*).

Le volume de productions labellisées sur 2024 représente **70 tonnes sur Lifou et Maré** pour une **surface cultivée de 36.6 hectares (Ha)** en production végétale, mais également 134 ruches labellisées et 216 ruches en cours de conversion auprès de 7 apiculteurs (*voir détails en annexe 2*).

En dehors de la labellisation, l'association a pu poursuivre son action de valorisation du bio auprès de plusieurs acteurs, notamment aux côtés de ses partenaires du Centre d'Appui au Développement Rural Loyaltien (IAC, ADECAL, CAP, GDSV, ARBOFRUITS, TANETA), mais également auprès d'acteurs économiques comme La Maison de La Vanille, la Caisse des Ecoles, les Unités de Conditionnement de Produits Agricoles et d'autres présents lors du forum de la relance économique initié par la province. Plus largement, l'association a aussi promu le bio auprès de la population de la province des îles à travers, entre autres, la fête de l'avocat et la fête de la banane sur Maré.

Ces différents résultats positifs ont bien entendu été impactés par la crise survenue en Nouvelle-Calédonie. En effet les subventions habituellement accordées à l'association pour son action ont été réduites ou annulées. L'animateur de la province des Îles basé sur Maré n'a aussi pas pu se déplacer autant qu'auparavant sur Lifou pour ces raisons, puis a été impacté par du chômage partiel.



¹ Pour 48 personnes actives dans l'association mais qui n'ont pas pu toutes régler leur adhésion, notamment du fait des restrictions de déplacement de l'animateur PIL sur Lifou en 2024.

➡ En province nord

Le nombre d'adhérents de l'association en province nord sur 2024 est de 83 (*voir détails en annexe 2*).

Le volume de productions labellisées sur 2024 représente **66 tonnes** sur l'ensemble de la province pour une **surface cultivée de 1433 Ha** (*voir détails en annexe 2*).

En dehors de la labellisation, l'association a pu poursuivre son action de valorisation du bio auprès de plusieurs acteurs, notamment au cours d'échanges avec le Groupement des Agriculteurs et Producteurs de la Côte Est (GAPCE) en présence de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie. D'autres partenaires sont essentiels comme les associations Wake Chaa, Arbofruits et le COFAP qui organise la Foire agricole de Pouembout à laquelle participe chaque année Bio Calédonia. Et, plus largement, l'association a contribué à faire connaître le bio grâce à des partenaires comme la Direction du Développement Economique et de l'Environnement (DDEE) de la province Nord et les lycées agricoles Do Néva sur Houailou et Michel Rocard sur Pouembout.

L'activité associative a été chamboulée par le contexte calédonien 2024 (impact sur les adhérents, réduction du temps de travail de l'animatrice province nord et de ses déplacements, difficultés d'accès à Poya et appui ponctuel en fin d'année de l'animateur PIL à l'animatrice PN pour compenser la baisse de temps de travail). Malgré tout, la mobilisation des Groupes Locaux du Nord a été maintenue ce qui a permis la continuité de la dynamique. Par ailleurs les adhérents ont démontré un fort potentiel de recrutement de producteurs et est à souligner la réussite du Groupe local de VKPP pour son nombre important de consommateurs dans le GL.



➡ En province sud

Le nombre d'adhérents de l'association en province sud sur 2024 est de 111 dont 5 adhérents hors collèges producteurs et consommateurs (*voir détails en annexe 2*).

Le volume de productions labellisées sur 2024 représente **155 tonnes** sur l'ensemble de la province pour une **surface cultivée de 937 Ha** (*voir détails en annexe 2*).

En dehors de la labellisation, l'association a pu poursuivre son action de valorisation du bio avec et auprès de plusieurs acteurs économiques présents en province sud, comme la Coop 1, des magasins spécialisés comme Biomonde, Naturalia, Boko, ou encore des grandes surfaces (Géant Dumbéa Mall, Auchan, Hyper U, Carrefour markets etc.). Plus largement, l'association a aussi promu le bio auprès de la population et notamment à l'occasion des marchés de gros sur Ducos, des marchés du parc Fayard sur Dumbéa ou à l'occasion du « Royal Caledonian Show » qui a pris place début Décembre sur Nouméa.

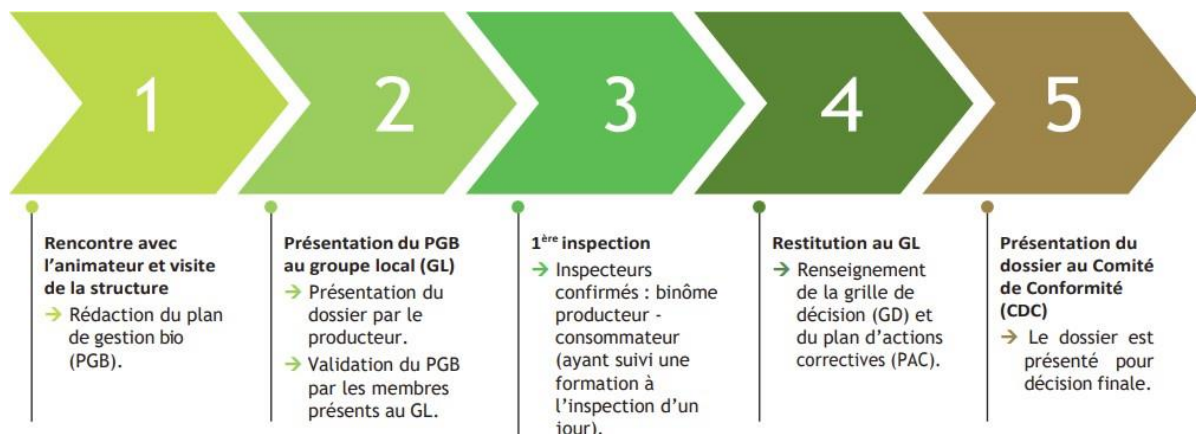
Cette année a bien évidemment été en province Sud aussi marquée par les événements du mois de mai qui ont temporairement perturbé les déplacements et plannings et réduit in fine le temps de travail de l'animatrice de la province (passage à 80% lors des deux derniers mois de l'année afin de préserver la trésorerie impactée par la crise et la baisse des subventions). Cependant, les Groupes Locaux ont globalement fait preuve d'une grande adaptabilité à la situation et dynamisme et motivation ont été au rendez-vous.



5. La coordination territoriale de la labellisation

La coordinatrice est chargée de garantir le bon fonctionnement de la procédure de labellisation surtout le territoire. Elle organise des formations et anime principalement le Comité de conformité (CDC), étape finale pour l'attribution ou le renouvellement du label. Elle accompagne également les adhérents dans l'application du cahier des charges (la NOAB) dans leurs pratiques agricoles à travers l'organisation de groupes de travail sur des questions techniques et juridiques.

a) Rappel du processus de labellisation



Le CDC est l'organe qui délibère sur les dossiers de demande d'attributions et renouvellements du label transmis par les Groupes Locaux (GL) après avis favorable. Le CDC est celui qui valide ou rejette, après étude de ces dossiers, l'octroi du label Bio Pasifika. Si le label est accordé, il est valable pour une période de 36 mois, sous réserve d'un suivi à 18 mois par les GL. Le CDC est animé par le poste de coordination de l'association Bio Calédonia, qui centralise les avis et les dossiers des producteurs inspectés en GL.

Le CDC se compose de 3 collèges de 4 membres maximum : un collège des producteurs, un collège des consommateurs et un collège d'organismes qualifiés (ADECAL Technopole, Agence Rurale, Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie, REPAIR et Institut Agronomique Néo-Calédonien) ainsi que d'un observateur désigné par le CA.

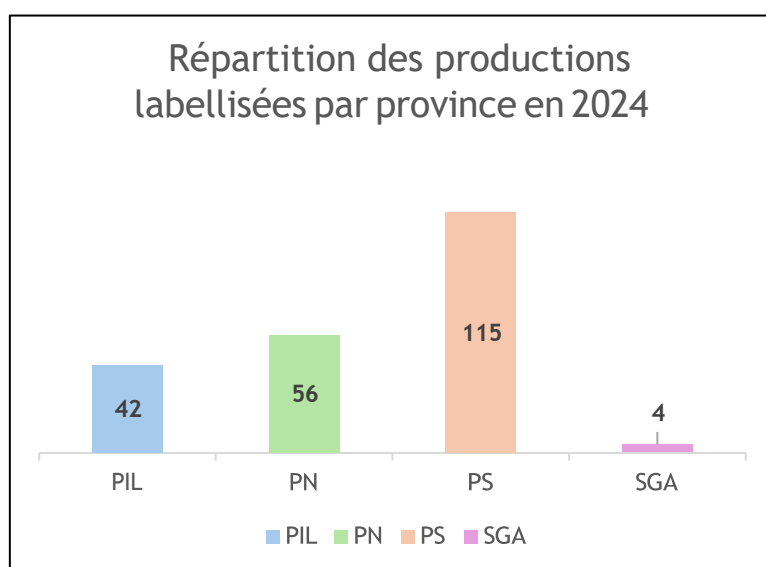
b) Labellisation : les attributions et renouvellements

L'année 2024 est particulière car très peu de dossiers en renouvellement arrivant à échéance sont à présenter en CDC. Toutefois, l'année 2024 est chargée en inspections intermédiaires c'est-à-dire les inspections de suivi à 18 mois qui ne passent pas devant le CDC mais uniquement devant le groupe local du producteur concerné.

Rappel des objectifs :

Afin de garantir la continuité des labels, voici les objectifs identifiés début 2024 :

- Accompagner les demandes d'attribution du label et organiser le calendrier afin de soutenir 20 demandes estimées sur tout le territoire
- Assurer la continuité des labels en renouvellement prévus cette année estimés à 15 sur tout le territoire
- Organiser à minima 3 CDC pour garantir la fluidité du traitement des dossiers
- Suivre la réalisation des 100 inspections intermédiaires sur tout le territoire



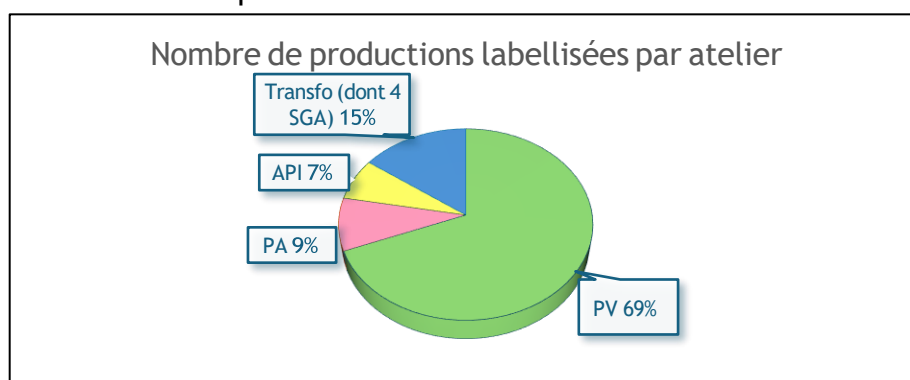
Au total, 213 productions labellisées Bio Pasifika représentant **321 tonnes de volume de productions en 2024.**

Parmi ces productions, 31 ont été étudiées par le CDC en 2024. Pour le traitement de ces dossiers, 3 CDC se sont réunis avec la participation de 23 adhérents provenant de 7 GL différents (Païta, La Foa, VKPP, Maré, Nouméa, Houaïlou, Dumbéa).

En 2024, le nombre de demandes traitées par le CDC a diminué de 65%. Deux explications à cette baisse drastique : le faible nombre de dossiers de renouvellement à traiter en 2024 et la crise qu'a traversée la Nouvelle-Calédonie depuis mai ralentissant les potentielles demandes d'attribution.

Le CDC a finalement traité cette année :

- 21 dossiers en demande d'attribution
- 10 dossiers en demande de renouvellement
- 10 demandes de suspension du label



c) Points sensibles et non-conformités en CDC

Le Comité reste vigilant dans son rôle d'étude des dossiers d'attribution et de renouvellement. Vous retrouverez ci-dessous un relevé de l'ensemble des Points Sensibles et Non-Conformités enregistrés au CDC en 2024 :

CDC	PS / NC	Précisions
CDC 89	5.9.1 - 7.1.1	Etiquette non conforme
CDC 90	7.1.2	Registres de traçabilité des produits et des ventes inexistantes
CDC 89	5.5.1	Castration et bien-être animal
CDC 89	5.1.6	Gestion du pâturage et risque de sécheresse
CDC 89	5.9.6	Utilisation de ruchettes en contreplaqué interdits par la NOAB
CDC 89	3.2.2	Mixité et production parallèle
CDC 90	4.1.2	Origine des semences non-bio
CDC 90	7.6.2	Vigilance sur l'utilisation de produits pour le nettoyage
CDC 90	7.5.4	Amélioration du conditionnement du produit
CDC 91	1.3	Se conformer à la réglementation locale - SIVAP
CDC 90	3.1	Fournir un justificatif de non-traitement sur les 3 dernières années pour une nouvelle parcelle
CDC 90	4.1.2	Utilisation de semences traitées non lavées et non conformes à la NOAB
CDC 91	4.1.2	Plants avec du substrat non autorisé (boudre de coco fumigé)
CDC 91	4.4.3	Utilisation d'intrant interdit (glyphosate)
CDC 91	4.6.3	Utilisation de matériaux qui risquent de contaminer le sol avec sa dégradation rapide
CDC 91	5.9.2	Ruches composées des cires de corps non bio
CDC 91	5.9.4	Emplacement à risque et cires des corps non bio
CDC 91	4.1.2	Origine des semences non-bio
CDC 91	4.1.2	Origine de plants non bio

En novembre 2024, nous avons reçu la publication officielle du [Guide de lecture de la NOAB](#) issu des travaux régionaux de la Poetcom et de divers SPG. Ce document vient préciser les dispositions de la NOAB pour aider à son application sur le terrain. Chaque groupe local du territoire s'est vu recevoir ce guide de lecture. Ils l'ajoute à nos guides de lecture locaux bovin et apicole.

d) Groupes de travail autour de la NOAB

Trois groupes de travail se sont tenus autour des thématiques suivantes :

- La continuité de la filière avicole bio
- La gestion de commande groupée d'aliments avicoles bio
- L'évolution de la labellisation

L'année 2024 a débuté avec des problématiques d'approvisionnements en aliments bio pour nos éleveurs de poules. Cette difficulté a nécessité l'organisation d'un groupe de travail pour préciser

les dispositions de la NOAB sur les rations non bio autorisées et sa méthode de calcul ainsi que les mesures à mettre en place en cas de pénurie.

Par la suite, une partie des éleveurs se sont réunis pour organiser une commande groupée d'aliments bio venant d'Australie. La coordinatrice les a accompagnés dans l'organisation et la réalisation de ces commandes.

Deux ateliers ont également été organisés pour nos adhérents et avec nos partenaires (CAP-NC et Province) pour échanger sur la gestion des parcours et la résilience alimentaire des poules en présentant les apports nutritifs des plants existants localement et en visitant le parcours et les bonnes pratiques d'une éleveuse labellisée.

Enfin et à la demande du Conseil d'administration, un groupe de travail a été lancé en décembre 2024 sur l'évolution de la procédure de labellisation. L'objectif est de réfléchir sur une optimisation de la procédure en raison de la réduction du temps de travail de l'équipe animateur et d'un nombre important de dossiers de producteurs labellisés.

Ces trois groupes de travail vont être poursuivis en 2025. Pour la filière avicole, l'objectif est de produire un guide de lecture local afin d'accompagner les inspecteurs et les éleveurs dans une application plus claire de la NOAB. Pour la commande groupée, l'objectif est de structurer le groupe. Pour le groupe de travail sur la labellisation, l'objectif est de poursuivre les travaux avec plusieurs séances de travail et de proposer des solutions aux adhérents de l'association et au Conseil d'administration.

e) Les formations à l'inspection

Cinq formations à l'inspection ont pu être réalisées en 2024 : 1 à La Foa ; 1 à Bourail ; 2 à Païta ; 1 à Houaïlou.

38 adhérents ont été formés pendant l'année 2024. Dans l'ensemble, les adhérents sont satisfaits du module, la matinée en salle pour la partie théorique et l'après-midi sur une exploitation pour simuler une inspection.

Le besoin en formation reste élevé car comme l'année dernière, seuls 47% de nos adhérents en 2024 sont formés à l'inspection. Cette formation est essentielle pour faire vivre notre SPG.



f) Les difficultés rencontrées :

La crise n'a pas empêché la réalisation de formation à l'inspection en Province Nord et en Province Sud. Elle a toutefois limité la réalisation de formations dans la Province des îles Loyauté en raison du coût de déplacement. La demande en formation reste importante en province des Îles Loyauté et est prise en compte pour 2025.

Les modules de formations déployés en 2023 n'ont pas pu être réalisés en 2024 faute de temps et de priorités différentes pour l'association comme pour les adhérents.

Le module introduction au SPG et à la NOAB a été proposé notamment en Province Nord et Sud mais n'a pas eu de retours concluants. L'équipe salariée a donc annulé ces matinées de formation et propose plutôt un nouveau livret d'accueil pour les nouveaux adhérents avec des éléments d'information sur le SPG et la NOAB, à la place de ce module de formation.

Pour 2025, nous espérons avoir le temps de relancer le module de formation apicole développé en 2023 et également lancer des modules de formations spécifiques à un atelier sur la base du Guide de lecture NOAB régional.

5 Les perspectives pour 2025

Au niveau de la coordination, pour 2025 les perspectives sont les suivantes :

- Assurer le suivi de la labellisation de nos producteurs : 109 dossiers en renouvellement ; 20 dossiers en attribution estimés; 55 dossiers en inspection intermédiaires;
- Réaliser deux formations à l'inspection par Province et plus particulièrement deux si possible (financièrement) en PIL ;
- Relancer le module de formation apicole et déployer des modules spécifiques aux ateliers labellisés ;
- Poursuivre les travaux dans les groupes de travail respectifs sur la filière avicole bio et l'évolution de la labellisation.



6. Autres missions et projets

Au-delà de la mission de labellisation, les Statuts de Bio Calédonia prévoient que l'association se charge de la **promotion du label Bio Pasifika**, ainsi que du **soutien à la mise en place de circuits de commercialisation et de valorisation des productions labellisées** en partenariat avec le **service Signes de Qualité (SIQO)** de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche (CAP NC). A ce titre, une **enquête sur les besoins/objectifs de commercialisation et valorisation des producteurs** labellisés a été menée par l'équipe salariée de l'association courant 2024. En parallèle le service SIQO de la CAP a mené le pendant de cette **enquête auprès des principaux acteurs de la distribution**.

Plusieurs **pistes d'actions** sont ressorties de ces enquêtes parallèles, comme la **mise en place de nouveaux outils de Publicité sur Lieux de Vente (PLV)** apportant de la visibilité au label (affiches et "stop" rayons, étagères "bio", oriflammes, etc.). Ces nouveaux outils ont déjà été diffusés auprès de producteurs et distributeurs concernés. Une **liste de contacts des producteurs labellisés** est par ailleurs disponible pour les distributeurs, au même titre que celle des distributeurs pour les producteurs.

Par ailleurs, de **nouveaux moyens de regroupement/mutualisation entre producteurs** sont recherchés tout comme de **nouveaux circuits de distribution**. Enfin, l'information concernant **l'ensemble des points de vente où sont vendues des productions labellisées Bio Pasifika** tend à être mieux recensée et visible via la mise à jour des sites internet de l'association (agriculturebio.nc), des SIQO (signesdequalite.nc) et les pages facebook respectives.



7. Bilan global, enjeux et perspectives

Malgré une **année perturbée par la crise calédonienne** (limitation des déplacements et difficultés d'écoulement/financières, déménagements contraints de la toute nouvelle équipe salariée de Nouméa, coupes budgétaires et recours au chômage partiel, etc.) il est important de retenir les accomplissements suivants pour 2024 :

- Un **fort engagement** adhérent et salarié pour une **cause commune**
- Une **réorganisation interne** et l'adoption d'une **feuille de route salariés**
- La **continuité du travail de labellisation** : 321 tonnes de production labellisées
- Une poursuite du travail entamé sur l'**optimisation de la labellisation** (GT, etc.)
- Encore **d'avantage de visibilité et place sur les circuits commerciaux données au label** grâce au travail d'équipe en partenariat avec le service SIQO : François HAAS sur les aspects commercialisation & communication ; ainsi que Joëlle METUA sur la défense du signe (une trentaine de visites magasins et de constats corrigés)

Au-delà, d'importantes **coupes budgétaires** ont été réalisées sur 2024 (masse salariale, loyer/équipement, organisation d'un partenariat avec la CAP-NC pour bénéficier en 2025 d'un accompagnement à la comptabilité/RH en lieu et place de prestataires externes).

Cependant en parallèle, les ressources financières de l'association, historiquement et principalement constituées de fonds de l'Agence Rurale et des provinces, ont diminué (pas de subvention province des îles sur 2024 et une subvention de la province sud réduite de moitié), et les **perspectives pour 2025 ne sont pas très optimistes** financièrement (suspension temporaire des aides de l'Agence Rurale en début d'année notamment, suspension qui va impacter l'association mais également ses membres percevant des aides individuelles dans le cadre de leur conversion/production en bio).

Ainsi, tout comme le principe de prudence dans la gestion de l'association, la poursuite du travail de **recherche de fonds effectuée par la direction** sera essentielle. Par ailleurs l'obtention d'appels à projets sera certainement plus probable si l'association y répond de manière groupée en formalisant des partenariats avec différents acteurs du milieu agricole avec laquelle elle travaille régulièrement (Valorga, Repair, IFEL/IVNC...).

Enfin, l'optimisation du temps passé par salariés et adhérents pour l'association via des actions ciblées dans une **feuille de route paraît également primordiale**. Outre la feuille de route salariée, les groupes locaux ont été invités et seront en 2025 accompagnés pour construire leur propre feuille de route (1/GL). Les actions listées dans ces documents devront permettre de gagner en efficience sur la labellisation, de davantage accompagner la commercialisation (malgré la période de crise), d'accroître la visibilité du label Bio Pasifika, ainsi que de cranter l'accompagnement et la promotion de la production bio en général.

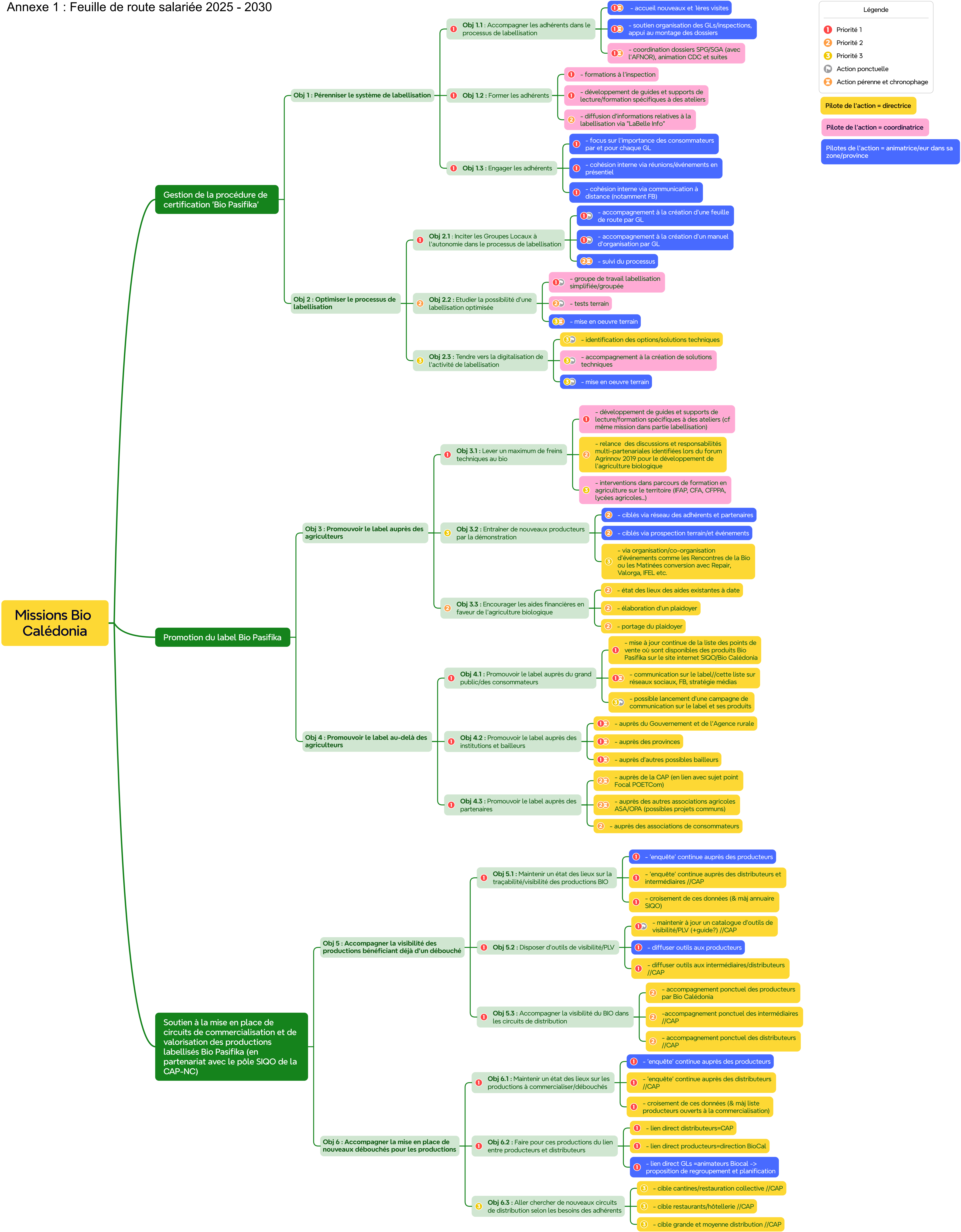
- **Encore une fois, merci à l'ensemble des membres de l'association, mais également bailleurs et partenaires sans qui ce travail ne pourrait avoir lieu ! -**

Annexes

Annexe 1 : Feuille de route salariée 2025-2030

Annexe 2 : Données compilées par province sur le nombre d'adhérents, d'inspections, de réunions GL, dossiers de labellisation, surfaces cultivées et volumes de productions labellisées

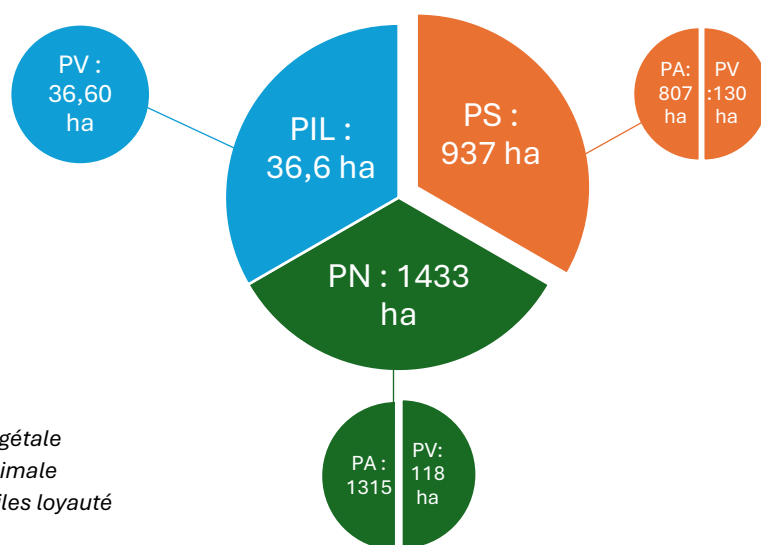
Annexe 3 : rapports complets par province



Annexe 2 : Données compilées par province sur le nombre d'adhérents, d'inspections, de réunions GLs, dossiers de labellisation, surfaces cultivées et volumes de production labellisés

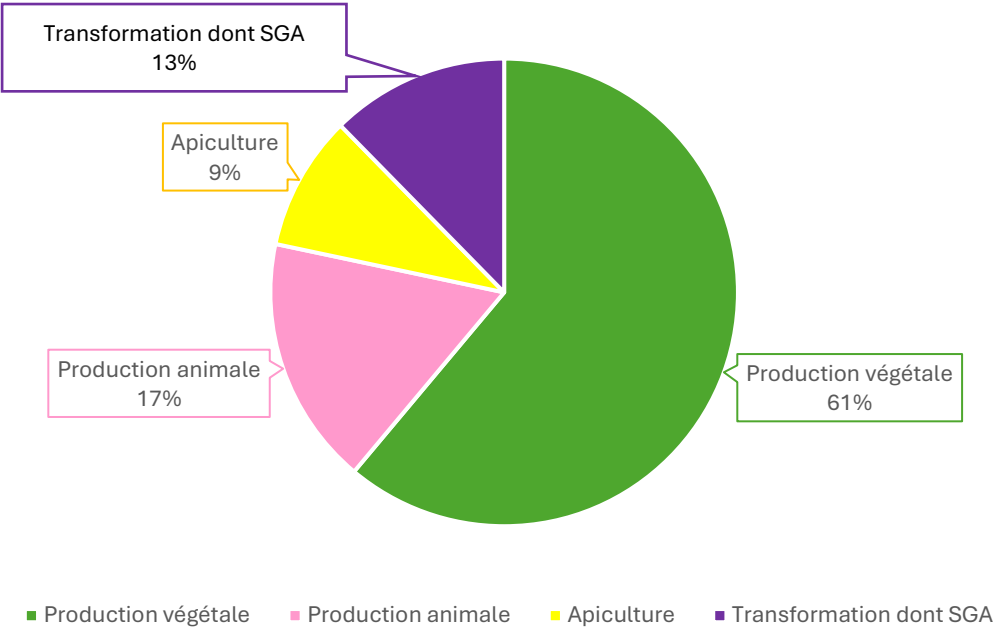
Données compilées par Province - RA 2024									
	GL	La Foa	Bourail	Dumbéa	Païta	Nouméa	Mont Dore	Total	
Sud	Total adhérents	43	14	13	16	13	7	106	
	Nombre de consommateurs (C)	8	2	4	3	7	4	28	
	Nombre de producteurs (P)	35	12	9	13	6	3	78	
	Inspecteurs C confirmés	7	1	4	4	4	2	22	
	Inspecteurs P confirmés	21	8	6	10	5	5	55	
	Total des inspections réalisées	15	8	5	7	3	0	38	
	Nb de PGB réalisées en attribution (a/s CDC)	8	1	5	1	1	0	16	
	Total des productions labellisées (= ateliers)	40	19	15	18	12	7	111	
	Total des producteurs labellisés	33	13	10	11	6	5	78	
	Nombre de réunions annuelles	11	4	6	7	3	1	32	
Nord	GL	Grand nord	VKPP	PPTH	Houailou	Canala-Kouaoua			
	Total adhérents	10	44	7	10	13		84	
	Nombre de consommateurs (C)	4	20	1	4	0		29	
	Nombre de producteurs (P)	6	24	6	6	13		55	
	Inspecteurs Conso confirmés	1	15	0	2	0		18	
	Inspecteurs Prod confirmés	1	10	4	4	7		26	
	Total des inspections réalisées	3	11	0	6	10		30	
	Nb de PGB réalisées en attribution (a/s CDC)	1	1	0	0	1		3	
	Total des productions labellisées (= ateliers)	4	23	7	7	14		55	
Iles	Total des producteurs labellisés	4	20	6	6	13		49	
	Nombre de réunions annuelles	3	3	0	5	7		18	
	GL	Maré	Lifou						
	Total adhérents	18	16					34	
	Nombre de consommateurs (C)	3	2					5	
	Nombre de producteurs (P)	17	25					42	
	Inspecteurs C confirmés	3	2					5	
	Inspecteurs P confirmés	8	14					22	
	Total des inspections réalisées	12	8					20	
	Nb de PGB réalisées en attribution (a/s CDC)	2	1					3	
	Total des productions labellisées (= ateliers)	20	22					42	
	Total des producteurs labellisés	17	22					39	
	Nombre de réunions annuelles	4	1					5	

**Total des surfaces cultivées par Province (hors SGA)
2406,6 Ha réparties comme suit :**

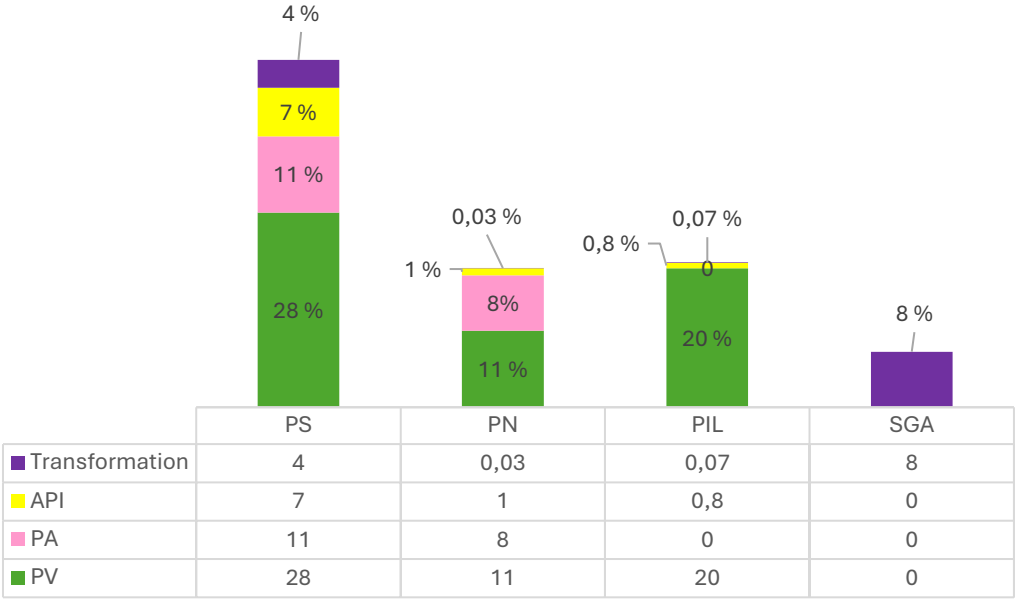


PV : Production Végétale
 PA : Production Animale
 PIL : Province des îles Loyauté
 PN : Province nord
 PS : Province sud
 SGA : Système de garantie par audit

Volume de productions par type de production (en pourcentage)
321 tonnes de volumes produits en 2024 comme suit :



Volume de productions par province et SGA (en pourcentage)



Volume brut des productions 2024 par type de production et par Province (en kg)

		Productions végétales					Productions animales				Produits apicoles							Produits transformés						
		Maraichages (en kg)	Feuilles	Tubercules (en kg) dont curcuma, gingembre etc.	Fruits (en kg)	Vanilles vertes (en kg)	Œufs (en unité) Une douzaine = 12 unités	Poulets de chairs (en kg)	Carcasses bovins (en kg)	Carcasses ovins (en kg)	Miel (en kg)	Cire (en kg)	Pollen (en kg)	Gelée royale (en kg)	Propolis (en kg)	Vinaigre de miel (en litre)	Autres produits de la ruche (en kg)	Pâtes (en kg)	Carcasses (en kg)	Epices transformées (en kg)	Vanilles transformées (en kg)	Produits liquides : jus, sirop, huile de	Confitures, achards (en kg)	Autres (pains bio, pains d'épices,
Total par atelier		196173					55317				29958							39638						
Total par catégorie		39669	3487	58838	92603	1576	16280	533	38135	371	27588	183	168	1	15	1004	1000	19732	7002	1352	231	7054	210	4058
Total PN		2465	988	12258	20698	0	1387	0	24664	0	3421	0	0	0	0	100	0	0	0	0	5	116	0	0
Total PS		29989	2499	19486	39270	1155	12288	533	13471	371	21628	133	128	1	15	904	1000	0	0	1352	65,8	6858	210	4058
Total PIL		7215	0	27095	32635	421	0	0	0	0	2540	50	40	0	0	0	0	0	0	0	160	80	0	0
Total SGA																		19732	7002					

	TOTAL (en kg)
Total par type d'atelier	321087
Total par catégorie de production	321087
Total PN	66101
Total PS	155415
Total PIL	70236
Total SGA	26734

Bilan d'animation 2024, Zone PIL.

L'antenne Biocalédonia pour la zone des îles Loyautés est basée à Maré au Centre Agricole de Développement Rural Loyaltien. Monsieur Frédéric PALET est l'animateur de l'association depuis 2017, il accompagne le développement de la labellisation en agriculture biologique auprès des groupes locaux actifs de Maré et de Lifou. Ces deux groupes réunissaient 48 membres fin 2024 ; 42 producteurs, 5 consommateurs et une association, tous engagés dans la démarche bio des îles avec une surface d'exploitation de 191 Ha dont 36.5 Ha en production végétale. 134 ruches labellisées et 216 ruches en cours de conversion auprès de 7 apiculteurs. La production labellisée en 2024 représente 70 tonnes de produits sur Lifou et Maré. Les missions sur Lifou n'ont pu être réalisées sur le second semestre de l'année en raison du manque de trésorerie de fonctionnement. L'animation a été réduite de 20 % sur les deux derniers mois pour la même raison économique.

Le calendrier des rencontres 2024 :

- 29.01 / Réunion avec les partenaires du CADRL
- 30.01 / COTECH PMA de la CAP.NC
- 01.02 / Fête de la banane à Wabao
- 01.03 / GL de Maré
- 04 au 08.03 / Mission à Lifou
- 17.04 / Conférence à la Mairie de Maré sur la souveraineté alimentaire
- 22.04 / Visites d'apiculteurs avec l'ADECAL à Maré
- 24.04 / GL de Maré
- 25.04 / Campagne achats-vanilles avec LMV sur Maré
- 27.04 / AG de Biocalédonia à Farino
- 08 au 10.05 / Fête de l'avocat de Maré
- 14.05 / Réunion CAP.NC sur la valorisation des produits bio
- 11.06 / Création d'une page Facebook de Nengone Bio
- 03.07 / Mairie de Maré, groupe de travail pour l'approvisionnement des cantines.
- 17.07 / GL de Maré
- 18.07 / Mairie de Maré, réunion technique N°1
- 22 au 26.07 / Mission à Lifou
- 26.07 / GL de Lifou
- 13.08 / Réunion avec Pacifique Food Lab
- 23.08 / Mairie de Maré, réunion technique N°2
- 04 et 05.09 / Forum de la relance économique et de l'innovation à Lifou
- Courant septembre : Phoning aux producteurs de la PS pour données commercialisation
- 20.09 / Réunion projet de transformation avec promoteur et commune de Maré
- 25.10 / Réunion SODIL, état des lieux de la SAS PEIN
- 05.11 / Réunion et visites avec l'AAIL sur Maré
- 12.11 / GL de Maré
- 26.11 / Réunion Feuille de route Biocalédonia 2025-30
- 02.12 / Inspection et GL sur la zone de Houaïlou
- 03.12 / Inspections et GL sur la zone de Canala
- 10.12 / GL de Maré

La zone de Maré

Actions techniques et formations auprès des producteurs

- Suivi des dossiers pour le maintien ou l'obtention du label Bio Pasifika

Le suivi des dossiers implique un travail de mise à jour des Plans De Gestion des exploitations labélisées ou entrant dans la démarche. En 2024, 18 PDG ont été réalisés pour 17 producteurs, certains ayant plusieurs ateliers comme productions végétales et apiculture ou productions végétales et transformation.

Un accompagnement est aussi réalisé auprès des producteurs pour les initiés aux concepts de traçabilité à partir de différents supports pour notifier les travaux internes à l'exploitation.

L'animateur organise les inspections des exploitations en fonction des disponibilités des inspecteurs bénévoles du Goupe Local et des producteurs. En 2024, 12 inspections ont été réalisées sur Maré.

- Commercialisation

L'UCPA de Tadine n'a pas réalisé d'achats auprès des producteurs en 2024 sous l'égide du label Bio Pasifika mais uniquement pour approvisionner des marchés de produits conventionnels. Ceci à la suite du départ du responsable du centre avec qui nous avons initié la traçabilité BP au niveau de l'unité de conditionnement en 2023. Certains producteurs bio ont cependant approvisionné les magasins bio de Nouméa notamment lors de la saison des avocats.

- Aides à la transition agroécologique

Deux adhérentes ont été accompagnées pour monter leur dossier auprès de l'Agence Rurale.

Actions de communication

Tableau n°3 : synthèse des foires et marchés

Foires et marchés	Finalités	Points forts	Points faibles
<i>Fête de l'avocat à Nécé</i>	Présentation de l'Association Biocalédonia et de la procédure de labellisation en AB	Stand commun avec les partenaires du CADRL et de la PIL. Visites guidées du système d'irrigation Aqualone chez Mr Wigno NEMIA (biocal)	RAS
<i>Fête de la banane à Wabao</i>	Présentation de la démarche en agriculture biologique et présentation du GL Bio de Maré.	Bonne organisation.	Peu de producteurs

Les réunions du GL de Maré

Fin 2024, le Groupe Local de Maré est constitué de 17 producteurs dont 17 labellisés BP, une association et de 3 consommateurs.

Si les chiffres n'ont pas évolué en 2024, il faut souligner le départ de deux producteurs remplacés par deux productrices ayant reçu leur label. Idem, départ d'un consommateur mais remplacé par un nouveau qui a été formé fin 2023 et réalisation d'inspections en 2024.

Le GL s'est réuni à quatre reprises avec une moyenne de 10.5 personnes par réunion de travail.

Quatre producteurs ont été rencontrés et identifiés en 2024 pour intégrer le GL de Maré en 2025.

Les réunions avec les partenaires et actions de coordination :

- Les réunions techniques au sein du Centre d'Appui au Développement Rural Loyaltien

En 2024, l'animateur Biocalédonia a participé à 1 réunions techniques en coordination avec les agents du CADRL, de l'IAC, de l'ADECAL, de la CANC GDSV, de la CANC Plateforme Machinisme, de ARBOFRUITS et de l'association TANETA.

L'objectif de ces réunions est de transmettre l'information et de traiter les problématiques sur les suivis de culture des parcelles d'expérimentation, sur le suivi des productions chez les producteurs, sur la production de plants fruitiers et maraîchers, sur le suivi de maladies et de ravageurs, la formation de producteurs, l'utilisation d'intrants autorisés en agriculture biologique, la planification des travaux et l'organisation lors des événementiels.

- Les réunions au niveau de l'antenne de la PIL à Maré, participation de l'animateur au COTECH PMA de la CAP.NC, de la campagne achats vanilles avec LMV et Arbofruits
- Mise en place en 2024 d'échanges (4 réunions) avec la municipalité dans le cadre de la souveraineté alimentaire sur l'approvisionnement des produits de Nengone au niveau de la cuisine centrale, du développement de la production locale et de l'étude d'un projet de transformation des produits locaux. Dans cet objectif, la Directrice de la Caisse Des Ecoles a été invité au GL de Maré pour présenter les enjeux, les débouchés et les prix d'achats aux producteurs bio. En cours d'année, certains de nos producteurs ont pu approvisionner ce marché de proximité mais le label BP ne peut être afficher.

La zone de Lifou

Actions techniques et formations auprès des producteurs

- Suivi des dossiers pour le maintien ou l'obtention du label Bio Pasifika

Le suivi des dossiers implique un travail de mise à jour des Plans De Gestion des exploitations labélisées ou entrant dans la démarche. En 2024, 10 PDG ont été actualisés.

Un accompagnement est aussi réalisé auprès des producteurs pour les initiés aux concepts de traçabilité à partir de différents supports pour notifier les travaux internes à l'exploitation.

L'animateur organise les inspections des exploitations en fonction des disponibilités des inspecteurs bénévoles du Groupe Local et des producteurs. En 2024, 8 inspections ont été réalisées sur Lifou.

Sur 2024, l'animateur a réalisé 2 missions d'une semaine chacune à Lifou pour :

- Rencontrer/informer de nouveaux producteurs.
- Mettre à jour les plans de gestion par la visite physique des exploitations
- Organiser les inspections
- Véhiculer des inspecteurs
- Rencontrer les partenaires / associations de producteurs / UCPA
- Organiser et animer les réunions du Groupe Local
- Visiter les producteurs bio pour apporter de l'information et faire du lien

Aucune mission d'animation sur Lifou n'a pu être réalisée sur le second semestre ceci empêchant de réaliser l'ensemble des inspections prévues auprès des adhérents et de réunir le GL de Lifou.

Actions de communication

Tableau n°5 : synthèse des foires et marchés

Foires et marchés	Finalités	Points forts	Points faibles
<i>Aucun</i>			

L'animateur a été présent avec des adhérents de Lifou pour participer au forum de la relance économique initié par la PIL.

Les réunions du GL de Lifou

En 2024, le Groupe Local de Lifou était constitué de 25 producteurs dont 22 labellisés et de 2 consommateurs.

Le GL s'est réuni une seule fois avec 14 personnes lors de la séance de travail de travail.

7 producteurs et un éleveur (aviculture) ont été identifiés et sont dans l'attente d'intégrer le GL de Lifou.

Bilan animation 2024, zone PN

En 2024, il n'y a eu qu'une seule salariée en Province Nord et un contexte calédonien difficile. Malgré cela Bio Calédonia a pu mener une grande partie des actions prévues. Des échanges inter GL ont pu se faire, ainsi que des formations à l'inspection et NOAB.

Le GL Grand Nord:

Le GL de Grand Nord est composé de 10 adhérents, dont 6 producteurs et 4 consommateurs. Il se réunit à l'antenne de la DDE de Koumac.

Il s'est réuni trois fois au cours de l'année 2024. Quatre producteurs sont labellisés, 3 en apiculture et 1 dossier production animale (bovin).

Les volumes de production seront moins élevés que prévu (bonne année pour la production de miel) suite aux événements, que ce soit par l'accès aux ruchers ou encore à l'écoulement des produits.

Ce GL est récent avec un référent actif et engagé sur lequel on peut compter. Ce groupe permet une belle visibilité du label grâce à ses producteurs qui affichent le label sur les marchés et les lieux de ventes.

Le GL de VKPP :

Le GL de VKPP est composé de 42 adhérents, dont environ 50% sont des consommateurs. Il se réunit sur Gohapin et au bureau de Pouembout.

Il s'est réuni 3 fois, mais a réussi à effectuer 11 inspections. Suite aux événements, des labellisés ont arrêté leur activité, mais d'autres sont également rentrés dans l'association et ont obtenu leur label.

Ce GL très étendu offre de nombreuses possibilités. Une mobilisation conséquente commence à voir le jour sur la commune de Voh grâce à des membres investis.

La foire de Pouembout a pu se tenir comme chaque année, maintenant ainsi notre visibilité sur la zone. Le jeu d'animation proposé a attiré de nombreux visiteurs au stand, tout au long de la journée.

L'intervention auprès des BTS de première année du Lycée agricole Michel Rocard a été renouvelée en 2024, comme chaque année depuis 2019. L'initiation à l'agriculture biologiques auprès des futurs techniciens du territoire reste un atout majeur pour l'association.

Le GL de PPTH:

Le GL de PPTH est composé de 7 adhérents, dont 6 producteurs pour 1 consommateur. Il se réunit à la case de la mairie de Poindimié.

Il ne s'est pas réuni en 2024, mais de nombreuses premières visites et réunion d'information ont eu lieu. Des adhérents de Ponérihouen sont en attente pour 2025 grâce à l'engagement des membres sur place.

Bio Calédonia a répondu positivement à l'invitation pour la Foire de Ponérihouen, malheureusement le matin même un problème technique est survenu (pneu crevé). Les contacts établis lors de cet évènement en 2023 étaient nombreux et nous souhaitons vivement renouveler l'expérience.

Une visite du GAPCE a également eu lieu avec la CAP-NC, ainsi que la visite de supermarché à Poindimié pour d'évaluer la possibilité d'intégrer les productions labellisées à leur collecte et commande. Une réunion du GL de PPTH doit être organisée sur le thème de la commercialisation et des débouchés avec la présence de ces deux partenaires.

Le GL de Houaïlou:

Le GL de Houaïlou est composé de 6 producteurs et 4 consommateurs. Il se réunit à l'ancienne école de Do Néva.

Il a maintenu ses réunions de l'année, 5 au total. Des réunions d'informations ont pu être réalisées, ainsi qu'une formation à l'inspection permettant de former de nouveaux adhérents, mais aussi de re-former les anciens membres. Cette demande faite en début d'année, a été honorée par notre coordinatrice en fin d'année.

Un potentiel de regroupement et de recrutement est en train de se mettre en place sur la commune grâce aux adhérents actifs du GL. Les premières réunions d'informations en sont le commencement.

Le GL de Canala-Kouaoua:

Le GL de Canala-Kouaoua est composé de 13 adhérents producteurs. Il se réunit sur différents lieux : Chez un adhérent, M KAREMBEU Ernest (référent Canala du GL) qui a construit un lieu d'accueil du GL ; A Wake Chaa ; A la maison commune de Konoyes-Shaoué ou chez M ATE Louis (référent Kouaoua du GL).

Il s'est réuni 7 fois et a réalisé 10 inspections. Nous avons pu accueillir et rencontrer de nouveaux adhérents pour ce GL qui reste mobilisé pour les réunions et les différentes actions à mener. Les nouveaux adhérents rencontrés sont la suite du travail de l'ancienne animatrice Nord, Melvina MALO, mais aussi grâce aux référents. Ce GL a pu ainsi accueillir et accompagner son premier apiculteur jusqu'à la labellisation !

Conclusions :

➤ Echanges inter-GL :

Deux formations à l'inspection peuvent être comptabilisées pour les adhérents du nord, une à Bourail et une à Houaïlou. La formation réalisée en Province Sud a permis une collaboration entre les groupes locaux de VKPP, Canala-Kouaoua et Bourail. Cet événement a été vivement apprécié et a rencontré un franc succès, donnant lieu à une demande pour de nouveaux échanges entre groupes locaux. C'est ainsi que le GL de Bourail a accueilli par la suite 7 adhérents de VKPP pour une inspection et un Groupe local. Nous remercions encore Anne-Sophie, animatrice sud et ce GL pour leur accueil et partage. La formation réalisée à Houaïlou a également permis des échanges entre les GL du Nord, en effet, cet événement a regroupé les Groupes locaux de PPTH, Houaïlou et VKPP. On remercie tout particulièrement le Lycée Do Néva pour l'ancienne école mise à disposition, et la visite de son exploitation agricole.

➤ Chiffres clés en Province Nord :

L'augmentation du nombre d'adhérents en Province Nord est de 6%, représentant ainsi 36,5 % du total des adhésions de Bio Calédonia. Malgré les départs et arrêts d'activité dus au contexte, l'arrivée de nouveaux adhérents a été suffisamment nombreuse pour compenser ce déficit.

➤ Consommateurs :

Si les GL de VKPP et Houaïlou comptent suffisamment d'adhérents consommateurs formés pour mener à bien leurs missions, certains autres GL rencontrent un manque à ce niveau. En effet, il n'y a aucun consommateur à Canala-Kouaoua, un seul à PPTH, et quatre sur le Grand Nord, dont certains n'ont pas encore validé leur formation ou sont de nouveaux membres. Le GL de Canala-Kouaoua a constaté que le coût de l'adhésion représente une difficulté pour les consommateurs de la zone. En réponse, le référent a proposé, depuis octobre 2024, que les membres puissent contribuer en apportant des fruits et légumes d'une valeur de 2000 F, que le référent rachèterait pour couvrir le coût de l'adhésion.

➤ Volumes de production :

Le total des volumes de production en Province Nord est de 66,364 Tonnes. Soit 21% de la production totale de Bio Calédonia. C'est une légère hausse par rapport à l'année précédente, d'autant plus des départs de producteurs ayant des productions importantes.

Les chiffres relevés sont en-dessous de la production réalisée (pour les zones de PPTH, et Poya), le niveau d'animation sur l'ensemble de la Province n'a pas permis le maintien de l'assiduité du suivi de production, d'autant plus que la part de vente de celle-ci a considérablement baissé voire a été inexistante. Malgré cela, pour certaines communes comme Canala et Kouaoua, l'année fût propice à la production fruitière comme la production de letchis (contrairement à Houaïlou cette année). On observe également une bonne production au niveau des tubercules, maniocs surtout.

Grâce aux témoignages des producteurs et aux données relevées, on sait que certaines zones ont subi des pertes sur ces productions :

- Ighame (pourrissement)
- Citrouilles avec les rats
- Ananas avec les poules sultanes

➡ **Remerciements :**

Merci aux partenaires qui participent à la réussite de notre association dans le Nord, que cela soit pour les appuis techniques, la mise à disposition de salles de réunion, les invitations aux évènements et le soutien.

Merci donc à la Chambre d'agriculture et de la pêche, à la mairie de Poindimié, à Wake Chaa, au GAPCE, à la DDE-E et ses différentes antennes, à la mairie de Ponérihouen, au COFAP, à Arbofruits, à Valorga, REPAIR, à l'établissement Do Néva, au lycée agricole Michel Rocard.

Bilan d'animation 2024, Zone PS

L'année 2024 débute avec l'arrivée en janvier d'une nouvelle animatrice, AnneSophie.

Cette année est évidemment marquée par les événements du mois de mai qui ont perturbé, entre autres, le planning des inspections. Ce dernier a pu être cependant tenu et toutes les inspections ont pu être réalisées.

Sur ces 38 inspections réalisées, on compte 28 inspections intermédiaires (Cela fait suite à ?/En 2023 la décision a été prise de programmer les inspections intermédiaires à 18 mois au lieu de 12 mois).

En parallèle la demande d'accès à la labellisation reste constante, puisque 16 nouvelles demandes ont reçu une réponse favorable du CDC pour l'attribution du label Bio Pasifika garanti ou bien en conversion.

L'année et en particulier le 2nd semestre a toutefois surtout été synonyme de relance de la dynamique pré-existante entachée suite à la crise plutôt que de recrutement de nouveaux adhérents. Le passage à temps partiel à 80% pour les animateurs à partir de novembre a accentué la priorisation sur les besoins des adhérents actuels.

Accueil nouveaux adhérents

12 rendez-vous ont eu lieu surtout en début d'année dans toute la province sud.

Sur les 12 entretiens : 4 visites de personnes intéressées mais qui n'ont pas encore donné suite.

2024 compte ainsi 15 nouveaux adhérents dont 6 consommateurs.

Suspensions 2024 : 5 suspensions

Développement

Lors de l'AG du mois d'avril 2024, l'accent a été mis sur le besoin de développer les 2 autres missions de l'association, à savoir la commercialisation et la valorisation du label.

Le contexte de cette année renforce la nécessité d'accélérer l'autonomisation des GL afin de libérer du temps à l'équipe salariée pour qu'elle se consacre plus pleinement aux autres missions.

GROUPE LOCAL DE LA FOA : Vers l'autonomie

L'année 2024 est marquée par une activité importante et constante du groupe local.

C'est le GL le plus important en termes d'adhérents et d'éloignement géographique, puisqu'il couvre les communes de : Moindou, la Foa, Farino et Boulouparis. Il regroupe tous les ateliers : production végétale, apiculture, transformation et production animale.

Un dossier en bovin bio a notamment été présenté au GL puis au CDC, qui lui a attribué un label en conversion. Cela porte à 3 le nombre d'éleveurs bovins certifiés en province sud, une avancée encourageante pour cette filière en particulier.

Le contexte de Mai 2024 a ajouté des contraintes non négligeables cependant les adhérents du GL ont pris les choses en main pour poursuivre les inspections et se sont bien adaptés aux 3 réunions en visio puisque le taux de participation est resté sensiblement le même. 11 réunions ont ainsi pu être réalisées sur l'année.

L'alternance des lieux de réunion entre Boulouparis et la Foa est une démarche qui a fonctionné dans l'ensemble puisque l'objectif était d'équilibrer le temps de route entre les adhérents. Un mode de fonctionnement qui sera reconduit en 2025.

Néanmoins, il faut noter que la charge des inspections a été portée par un petit noyau d'adhérents formés, et que sur le long terme cela peut engendrer une lassitude. Les nouveaux inspecteurs formés sont bien actifs et cela permet de tourner plus équitablement mais il reste important d'augmenter la participation des membres.

Perspectives 2025

- Accompagner vers l'autonomie
- Encourager les adhérents producteurs moins actifs à participer aux inspections

GRUPE LOCAL DE BOURAIL : relancer la dynamique.

Ce groupe manifestait en début d'année des signes évidents d'essoufflement car depuis longtemps seul un tout petit groupe de producteurs assure les inspections avec l'aide d'un seul consommateur. Pour pallier ce manque, des inspecteurs de Nouméa et du Nord ont été invités à contribuer à la relance de cette dynamique.

Le contexte a toutefois ? décalé les actions de relance du GL qui ont eu lieu plutôt en fin d'année.

En novembre une journée de partage a été organisée entre les animatrices sud et nord afin de créer des liens et une dynamique entre les GL. Cette journée a été l'occasion de visiter une exploitation sur Bourail avec plusieurs ateliers, de partager un repas et de participer à une réunion de GL.

7 adhérents nord ont répondu présents, cette journée a été un succès et l'ensemble des personnes souhaitent renouveler cette initiative sur 2025. Le point de vigilance pour l'année 2025 reste le recrutement et la formation de nouveaux consommateurs, sans quoi, le groupe restera dépendant de consommateurs extérieurs pour réaliser les inspections ce qui ne représente pas une solution pérenne.

Objectifs 2025 :

- Recruter des consommateurs.
- Poursuivre la relance de la dynamique du groupe et la participation aux inspections.

GRUPE LOCAL DE NOUMEA : Retrouver un nouveau souffle

L'un des plus anciens GL du territoire continue de perdurer, malgré une activité moindre et calme ces dernières années. Les dossiers de renouvellements sont peu nombreux proportionnellement au nombre de producteurs. Le groupe local de Nouméa bien qu'il soit en effectif réduit ces dernières années, est un exemple d'autonomie. Les adhérents ont également porté à la réflexion de pouvoir fusionner avec d'autres GL afin de ne pas impacter la dynamique de groupe et de rester toujours actifs pour le maintien du SPG.

GRUPE LOCAL DE PAITA : Relancer la dynamique

Après une année sombre en 2023 où le groupe s'est scindé et a créé le GL de Dumbéa, les membres restants manifestaient début 2024 une baisse de moral significative. L'objectif a donc été de relancer une cohésion et une dynamique dans le petit groupe. Parmi les propositions faites par l'animatrice, ce sont les réunions chez une productrice qui ont généré le plus d'intérêt. La relance est en cours et doit se poursuivre activement en 2025 pour consolider les liens et renforcer la confiance et la motivation.

GRUPE LOCAL DE DUMBEA : Accompagner et structurer la dynamique

Créé en août 2023, c'est le dernier né des groupes locaux dans le sud. Le groupe local de Dumbéa est ainsi le 13^{ème} GL du territoire. C'est un groupe dont les membres bénéficient d'une proximité géographique, ce qui facilite les rencontres. 3 nouvelles consommatrices ont rejoint le groupe ce qui soulage grandement la seule en place précédemment depuis la création du groupe. C'est un GL bien homogène qui a tous les atouts pour fonctionner au mieux, la dynamique du groupe a juste besoin d'être renforcée afin que l'implication soit plus régulière pour 2025.

GRUPE LOCAL DU MONT-DORE : Accompagner et structurer le groupe

Le GL du Mont Dore a été créé en février 2023 et les événements de mai 2024 ont fragilisé le groupe en réduisant son nombre d'adhérents. Une seule réunion/rdv a pu avoir lieu en février puisque la route a ensuite été bloquée pendant de longs mois. Il n'y avait pas d'inspections prévues pour cette année et l'année 2025 sera l'occasion de relancer la dynamique. Le défi de 2025 sera de relancer la dynamique de ce petit groupe et de recruter de nouveaux adhérents pour étoffer l'effectif.

Perspectives 2025 pour la Province sud :

- Avancer vers l'autonomisation des GL
- Augmenter la participation des adhérents pour une meilleure répartition de l'implication lors des inspections et des GL
- Consacrer du temps pour organiser l'activité de l'association sur les autres missions de l'association (promotion du label, appui à la mise en place de circuits de commercialisation) puis les ouvrir aux adhérents